

Le Conservatoire national des arts et métiers s'implante au Sénégal

Le 7 décembre 2018, Sidiki Kaba, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger, et Olivier Faron, administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ont signé un accord autorisant l'implantation d'un centre de représentation du Cnam à Dakar.

Cet accord fait suite à la convention cadre de coopération bilatérale ratifiée le 21 décembre 2016 avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à l'occasion de la remise des insignes et du diplôme de doctorat honoris causa du Conservatoire au Président **Macky Sall**. Il fixe cinq domaines de coopération prioritaires:

- l'accompagnement dans la formation professionnelle supérieure et continue ainsi que dans la recherche ;
- l'appui à la stratégie de déploiement du Numérique ;
- la diffusion de formation entrepreneuriale ;
- la formation de formateurs ;
- et le transfert de compétences dans les dispositifs d'alternance et de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour le Conservatoire, la création d'un centre dédié au Sénégal poursuit plusieurs objectifs : co-construire une offre de formation avec les acteurs institutionnel, académique et économique sénégalais afin de développer une expertise locale ; accompagner une démarche d'innovation et de professionnalisation des emplois ; favoriser la valorisation des ressources, qu'elles soient économiques, industriels, minières, touristiques... et surtout humaines ; accompagner le Sénégal dans ses objectifs de développement et lui permettre d'affronter les défis de demain.

Avec cette nouvelle implantation, le Conservatoire renforce sa présence en Afrique dans une dynamique de co-construction de réponse adaptée aux besoins locaux et de transfert d'expertises mais aussi de réponse aux nouveaux défis de la Francophonie. Déjà **présent en Côte d'Ivoire**, où il dispense une offre de formation continue professionnelle supérieure tout au long de la vie en partenariat avec l'Institut national polytechnique - Houphouët Boigny, il a ainsi formé en 2017-2018 plus de 1 500 auditrices et auditeurs, principalement dans les filières des sciences de l'ingénieur et de l'expertise-comptable.

Le Conservatoire est aussi l'un des acteurs du campus franco-sénégalais, projet porté par les Présidents **Macky Sall** et **Emmanuel Macron** pour la création d'un incubateur dédié au développement de nouveaux formats d'enseignement et de formation, notamment dans les secteurs prioritaires du Plan Sénégal émergent. L'établissement y pilote plus particulièrement le projet d'accompagnement et de transfert d'expertises en vue du déploiement du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ce cadre, un troisième séminaire de travail se tiendra au Sénégal fin janvier. Outre les questions liées au cadre législatif, à la traduction des diplômes en compétences ou à la nécessité de communiquer et de fédérer autour de ce dispositif, ce séminaire sera l'occasion d'avancer sur la mise en place d'une expérimentation de VAE collectives au sein des entreprises.





11 décembre 2018

Contact presse Cnam

Matthieu Huvelin
Relations presse
01 40 27 29 34